

# ÉCONOMIE

▲	▲	▲	▲	▲	▲	▼
DOLLAR	OR	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE	
81,80 ¢US +0,62	62,54 ¢euro +0,36	419,10 \$US +0,20	2097,04 +8,43	9026,83 +20,61	10621,03 +17,07	45,34 \$US -0,10



◀ LA TRANSACTION COORS-MOLSON NE TIENT QU'À UN FIL C 3  
LES CONSTRUCTEURS D'AUTOS AMÉRICAINS ONT DE QUOI S'INQUIÉTER C 8

GASPÉSIA

## Cascades vient faire son tour

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Six représentants de la firme québécoise Papiers Cascades, dont Alain Lemaire, l'un des principaux dirigeants de l'entreprise, ont visité l'usine Gaspésia de Chandler samedi, six jours avant l'échéance de l'appel d'offres publié par Ernst and Young dans le but de vendre l'actif de la société en commandite ayant échoué dans sa tentative de modernisation de la papeterie.

Le directeur des communications de Papiers Cascades, Stéphane Mailhot, exclut toutefois le dépôt d'une offre pour la totalité de l'actif de l'usine de Chandler, malgré la présence d'Alain Lemaire, accompagné de cinq person-

nes de la division «ingénierie et projet» de Cascades. Le groupe s'est rendu à Chandler en avion privé.

«La présence d'Alain Lemaire, ça peut paraître curieux, mais c'est quelqu'un de très intéressé aux as-

pects techniques des usines. Ce n'est pas parce que quelque chose de gros s'en vient. Cascades a une division qui s'appelle Services et achats, qui garde en stock un inventaire assez impressionnant de pièces de machines de pâtes et papiers. Ce sont des gars qui achètent des équipements usagés, qui les désinstallent et les reconstruisent ailleurs. C'était dans leurs devoirs de vérifier (les installations de Chandler)», précise M. Mailhot.

Il insiste; l'acquisition d'une ancienne usine de production de papier journal, qui était en voie de transformation en fabrique de papier glacé, n'intéresse pas Cascades.

Quelques groupes ont visité les installations de Chandler au cours des dernières semaines, mais Papiers Cascades est l'un des plus importants. Des représentants d'une grande société européenne se sont également rendus à l'usine de Papiers Gaspésia à la mi-décembre. Cette fois, un achat en bloc de l'actif serait envisagé. Un autre groupe originaire de l'Europe avait visité les installations à la fin d'août et n'aurait pas renoncé à déposer une proposition avant le 14 janvier.

Le maire de Chandler, Claude Cyr, est toujours confiant de voir un groupe déposer une offre dans le but de reprendre le projet de modernisa-

tion, avorté à la suite d'un dépassement de coût anticipé de 200 millions \$, pour un projet initialement évalué à 500 millions \$.

«Il y a plusieurs raisons qui militent en faveur d'une reprise du projet. Le marché du papier glacé est en hausse. L'acquéreur peut mettre la main, pour une somme raisonnable, sur une usine comptant sur des équipements de 180 millions \$, neufs dans la plupart des cas. Il reste sur place un bassin de travailleurs formés et les chances sont bonnes pour que tous les acteurs s'entendent pour diminuer le coût de réalisation du projet de modernisation de l'usine», note M. Cyr.

RÉSULTATS 2003

## Nortel dépose aujourd'hui avec un nouveau retard

■ TORONTO (PC) — Les actionnaires de Nortel Networks ainsi que les analystes et les gestionnaires de fonds ont été contraints de patienter quelques heures de plus, hier, après que la société eut annoncé que ses résultats révisés pour l'exercice 2003 ne seront rendus publics qu'aujourd'hui.

La direction de Nortel a fait savoir hier matin qu'elle allait déposer après la clôture des marchés boursiers ses résultats vérifiés pour 2003 auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), comme elle s'y était déjà engagée. Elle a toutefois précisé que ces résultats attendus depuis fort longtemps ne seront disponibles qu'aujourd'hui dans le site Internet de l'organisme américain de réglementation des marchés boursiers.

Nortel tiendra de plus une conférence téléphonique à 9h, aujourd'hui, afin de commenter ces résultats.

Les investisseurs n'ont pas semblé incommodés par le délai de quelques heures entre le dépôt à la SEC et la publication des résultats. Le titre a clôturé en hausse de 2¢ à la Bourse de Toronto, à 4,11\$.

Des analystes avaient affirmé la semaine dernière que si Nortel s'avérait une fois de plus incapable de respecter son échéancier du 10 janvier, la réaction des investisseurs boursiers serait brutale. À trois reprises auparavant, la société canadienne spécialisée dans les réseaux de télécommunications n'a pas été en mesure de respecter les échéanciers qu'elle s'était elle-même fixés.

Le 14 décembre dernier, Nortel avait toutefois donné une bonne idée de ce que seront ses résultats vérifiés pour l'exercice 2003. Elle avait estimé à

10,27 milliards \$US ses revenus ainsi qu'à 12 ¢US son bénéfice par action pour cette période.

C'est donc dire que les revenus seraient supérieurs à ceux de 9,81 milliards \$US qui avaient été annoncés en janvier 2004 dans des résultats préliminaires. Le bénéfice par action serait toutefois inférieur à celui de 17 ¢US qui avait alors été annoncé.

Quelques mois après la divulgation des résultats préliminaires, Nortel faisait savoir qu'elle devait procéder à une révision de ses livres comptables pour les trois exercices précédents, soit 2003, 2002 et 2001. Le cours de l'action avait alors chuté.

Ces irrégularités comptables ont entraîné le congédiement de plusieurs hauts dirigeants, dont le précédent chef de la direction, Frank Dunn, qui a été remplacé par l'actuel pdg Bill Owens.

L'entreprise fait de plus l'objet d'enquêtes criminelles au Canada et aux États-Unis ainsi que de poursuites de la part d'actionnaires mécontents.

La semaine dernière, Nortel a reporté de quelques semaines la divulgation des résultats des deux premiers trimestres de 2004, qu'elle dit maintenant vouloir déposer «avant la fin de janvier 2005».

Quant aux résultats du troisième trimestre de 2004, ils seront déposés «dès qu'il sera possible de le faire».

Les résultats disponibles ce matin dans Internet



Ça fait déjà un long moment que les résultats de 2003 de Nortel sont attendus.

## La migraine du pétrole se poursuivra cette année

RÉJEAN LACOMBE  
RLacombe@lesoleil.com

Il faudra s'y faire, semble-t-il. Après avoir provoqué de multiples sueurs froides tout au cours de l'an dernier, le prix du pétrole, selon les experts,

devrait continuer à jouer au yo-yo en 2005 et attiser encore une fois les craintes chez les consommateurs, les industriels et les producteurs agricoles.

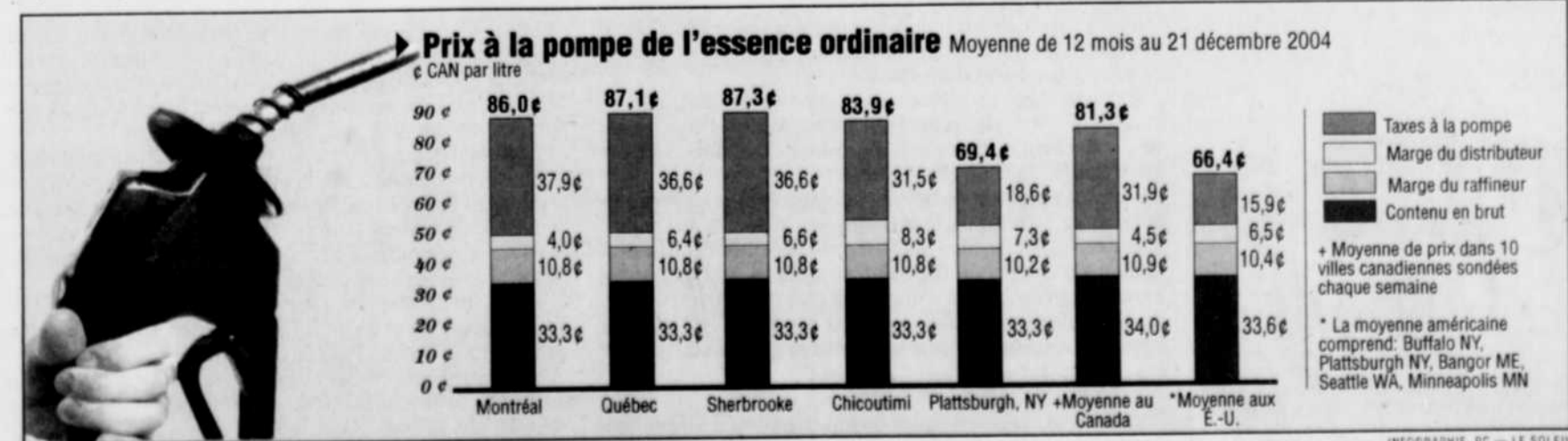
Tout cela parce que les différents événements géopolitiques qui ont

perturbé les cours du pétrole en 2004 et poussé les prix à la boulimie sont encore présents. Les investisseurs frileux n'y voient là que mauvais présages.

«La baisse marquée des prix du pétrole brut au cours des deux derniers

mois indique, selon InfoPrix publié par M.J. Ervin & Associates et Purvin & Gertz, de Calgary, que le marché pourrait s'être quelque peu sensibilisé aux facteurs géopolitiques qui ont produit un tel impact sur les prix du brut plus tôt dans l'année.»

Mais, ce ne serait là qu'un miroir aux alouettes. Les spécialistes tranchent en disant que ces fameux événements géopolitiques existent toujours. En conséquence, «il est fort possible que le marché du pétrole brut soit aussi instable en 2005 qu'il l'a été l'an dernier».



### ÉVÉNEMENTS PERTURBATEURS

La guerre en Irak alimentée par des activités terroristes constantes, les grèves des travailleurs au Nigéria et en Norvège, le gel des biens d'Ioukors par le gouvernement russe à la suite du conflit fiscal sont devenus les bêtes noires du secteur pétrolier mondial.

Voir MIGRAINE en C 2 ►

Acquisition.biz  
Pour acheter ou vendre une entreprise:  
www.acquisition.biz

## Des éleveurs américains tentent d'empêcher les importations de bœuf

■ WASHINGTON — Un groupe d'éleveurs de bétail américain a intenté une poursuite contre le département de l'Agriculture hier dans une ultime tentative d'empêcher la reprise des importations de bœuf du

Canada. L'organisation R-CALF United Stockgrowers of America, basée au Montana, qualifie d'arbitraire et d'illégal la décision récente de lever l'embargo sur l'importation d'animaux de moins de 30 mois et de permettre l'entrée de nouveaux produits de bœuf en provenance du Canada. Les éleveurs soutiennent en outre que les responsables de l'agriculture n'ont pas suffisamment évalué les risques et que la décision de rouvrir la frontière fera perdre jusqu'à 3 milliards de dollars à leur industrie. C'est en mars que doivent reprendre les importations. PC

# Une raison de célébrer.

Depuis 150 ans, le cabinet d'avocats McCarthy Tétrault a toujours su recruter des juristes d'avenir. Cette année, nous accueillons ces nouveaux associés qui se distinguent par leurs compétences, leur talent et leur savoir-faire dans une grande variété de secteurs de pratique, permettant ainsi à McCarthy Tétrault de demeurer à l'avant-garde.

Chaque année, des répertoires internationaux qui font autorité dans le domaine du droit reconnaissent la position enviable qu'occupe McCarthy Tétrault sur le marché. Cette année ne fait pas exception. Pour une troisième année consécutive, le guide AMERICAN LAWYER'S GLOBAL 100 classe le cabinet McCarthy Tétrault parmi les meilleurs cabinets d'avocats à l'échelle mondiale - le seul cabinet canadien à obtenir cette distinction.

Nous offrons un service à la clientèle et une expertise sans pareils dans une grande variété de secteurs de pratique. Il n'est donc pas surprenant que McCarthy Tétrault soit reconnu comme le plus important cabinet d'avocats du Canada.

Une tradition d'excellence.  
Un avenir prometteur.  
Une raison de célébrer.

150 ANS

Toujours à l'avant-garde...

McCarthy  
Tétrault

mccarthy.ca

VANCOUVER CALGARY LONDON TORONTO OTTAWA MONTRÉAL QUÉBEC NEW YORK LONDRES



Crispin J. Arthur  
CALGARY



Nathaly T. Marcoux  
QUÉBEC



Philippe Bourassa  
MONTRÉAL



Dean C. Masse  
TORONTO



Alison T. Breen  
MONTRÉAL



Charles S. Morgan  
MONTRÉAL



Richie Clark  
LONDON, UK



Frédéric Pérodeau  
MONTRÉAL



Louise Gauthier  
QUÉBEC



Sean G. Sorensen  
TORONTO



Bram J. Green  
TORONTO



Daniel E. Steiner  
VANCOUVER



Robert O. Hansen  
TORONTO



Karl Tabbakh  
MONTRÉAL



Lori Anne Heckbert  
TORONTO



Roger R. Taplin  
VANCOUVER



Thomas F. Isaac  
VANCOUVER



Gwendolyn G. Watson  
TORONTO



Gregory A. Liakopoulos  
CALGARY



Christopher A. Wayland  
TORONTO

# L'action de Mamma.com en baisse de 4,1%

## Les communications concernant Irving Kott sont coupées

DENIS ARCAND  
La Presse

L'action de la firme Internet montrealaise Mamma.com a perdu 22 e (4,1 %) à la Bourse Nasdaq hier, terminant la journée à 5,15 \$US.

La Presse a révélé hier qu'une enquête de la Securities Exchange Commission porte sur des soupçons concernant des liens avec le fraudeur montrealais Irving Kott et Mamma.com. La firme avait indiqué en avril 2004 être sous enquête informelle de la SEC mais

n'avait pas révélé que M. Kott et ses deux fils, Ian et Michael (ces derniers n'ont pas de casier judiciaire) sont un objet de l'enquête.

M. Kott n'a pas rappelé La Presse hier. Par ailleurs, le président du conseil d'administration de Mamma.com, David Goldman, a indiqué hier à La Presse qu'il ne répondrait plus aux questions concernant cette affaire, « sur les conseils de nos avocats ».

La Presse souhaitait obtenir de Mamma.com des renseignements sur l'origine des financements privés ré-

cents de la compagnie. L'article d'hier citait en effet l'ancien président de Mamma.com, Stephen J. Roth, qui affirmait que M. Kott a déjà aidé à monter un financement pour Mamma.com.

M. Goldman a toutefois indiqué que le plus récent placement privé (16 millions \$) recueilli par Mamma.com, sous son administration, venait d'investisseurs américains connus.

M. Goldman a aussi annulé un rendez-vous avec La Presse, qui devait avoir lieu ce matin aux bureaux de Mamma.com.

# De bonnes nouvelles pour les fabricants d'avions et de pièces

MARTIN VALLIÈRES  
La Presse

■ L'industrie aérospatiale, déterminante pour l'économie du Grand Montréal, a passé le pire et reprendra de l'altitude dès cette année, prévoit le Conference Board du Canada.

Dans un rapport publié hier en Ontario, le réputé organisme d'analyse économique s'attend à ce que le chiffre d'affaires de l'industrie aérospatiale rebondisse de 12% cette année au pays. Il repasserait ainsi le seuil des 17 milliards de dollars, un regain bienvenu après avoir glissé jusqu'à 15,7 milliards \$ en 2004, après deux années difficiles suivant les attentats de septembre 2001.

Pour les trois prochaines années, à moins d'un ralentissement de l'économie mondiale, le Conference Board s'attend à des revenus additionnels pour les fabricants d'avions, de moteurs et de pièces. La hausse sera toutefois de moins en moins forte à mesure que les années passeront.

Ce rebond augure bien pour la rentabilité d'une industrie mise à rude épreuve, forcée de réduire ses coûts de production. Chez Bombardier Aéronautique, notamment, cela s'est traduit par l'élimination de milliers d'emplois depuis deux ans.

Mais la restructuration de l'industrie du transport aérien demeure une importante cause d'incertitude pour les avionneurs et leurs sous-traitants. En Europe et aux États-Unis, plusieurs compagnies dont Delta, US Airways et Alitalia éprouvent toujours d'importantes difficultés.

Le Conference Board s'attend toutefois à ce que l'état de la majorité des transporteurs s'améliore à mesure que le prix du baril de pétrole baisse.

« Les prévisions reposent sur l'hypothèse que les remous actuels mèneront finalement à une plus grande stabilité et à une meilleure rentabilité dans le secteur du transport aérien, notamment aux États-Unis », expliquent les chercheurs.

À leur avis, la fin de la crise devrait se traduire par une multiplication des commandes de pièces et de systèmes de propulsion.

Si le dollar canadien se stabilise à 0,80 \$US, comme le prévoit le Conference Board, les avionneurs et les fabricants de pièces, qui exportent une part importante de leur production, verraient leurs revenus augmenter de manière significative.

Les géants Pratt&Whitney à Longueuil et Bell Hélicoptère-TeXtron à Mirabel devraient profiter de la situation, tout comme les fabricants de trains d'atterrissage Messier-Dowty et Héroux-Devtek et le manufacturier de simulateurs CAE, affirment les économistes.

Le dollar canadien continuera à faire mal à Bombardier, qui fait face à une âpre concurrence sur le marché des avions régionaux. Mais le Conference Board indique que « qu'il y a des raisons d'être optimiste ». L'organisme s'attend à un certain maintien de la demande des jets régionaux de 70 à 90 passagers, venant cette fois des transporteurs à rabais au lieu des gros transporteurs traditionnels.

Quant au projet d'avions de 110 à 135

passagers de Bombardier, identifié sous le vocable « Série C », on fait valoir que la croissance du réseau aérien en Chine, si elle se maintient, sera un facteur déterminant dans la décision d'aller ou non de l'avant. On s'attend à une décision du conseil d'administration de Bombardier sur ce projet d'ici la fin février.

Afin que la multinationale aille de l'avant, le Conference Board constate que « les gouvernements canadiens et québécois n'auront bien peu de choix autre que de l'aider », étant donné la réalité financière de l'industrie aéronautique et la concurrence internationale.

Ceci dit, les profits totaux de l'industrie aérospatiale au Canada devraient bondir de 32% en 2005, jusqu'aux environs de 1,27 milliard \$, alors qu'ils étaient de 958 millions \$ l'an dernier. « Ce profit, qui correspond à une marge bénéficiaire de 6%, peut sembler élevé par rapport à d'autres industries. Il se révèle néanmoins bas considérant la nature très risquée de l'industrie aérospatiale, avec ses coûts énormes de recherche et de développement et ses importants coûts fixes de production », souligne le Conference Board. Avant septembre 2001, les marges bénéficiaires étaient de 10%.

Au chapitre de l'emploi, l'organisme évalue que l'industrie donne du travail direct à 50 000 salariés au pays, en hausse de 7% en 2004. En 2003, le recul avait été de 22%, avec 47 100 postes, au pire du ralentissement provoqué par la crise du secteur aérien de l'après-11 septembre 2001.

Il faudra toutefois attendre encore deux ans, soit en 2007, pour voir l'effectif repasser le seuil des 56 000 emplois directs, qui remonte en 1998.

Avec Presse canadienne

# Augmentation des dépenses touristiques

OTTAWA (PC) — Les dépenses touristiques ont progressé de 0,3% au troisième trimestre de 2004, soit la cinquième augmentation trimestrielle consécutive, selon Statistique Canada.

Il s'agit néanmoins d'une baisse par rapport à la hausse moyenne de 1,9% enregistrée au cours des quatre trimestres précédents, ce qui reflète un ralentissement marqué des dépenses des visiteurs internationaux, principalement ceux en provenance des États-Unis. Par ailleurs, la valeur du dollar canadien a augmenté de 4% par rapport à la devise amé-

ricaine pendant le trimestre.

Les dépenses touristiques ont ainsi poursuivi leur reprise après la période difficile qui a caractérisé les dernières années. Les dépenses ont affiché une hausse de 6,1% par rapport à l'année dernière, mais sont demeurées inférieures de 1,9% au sommet atteint au premier trimestre de 2001.

## VISITEURS

Statistique Canada a précisé hier que les dépenses des visiteurs internationaux ont stagné au troisième trimestre, après quatre trimestres de croissance robuste de l'ordre de 4,2%

en moyenne. Le nombre de visiteurs internationaux a baissé de 1,7% et les séjours de plus d'un jour ont diminué de 0,7%.

## RECUL

Les dépenses des Canadiens à l'étranger ont accusé un recul de 4,5% et le déficit au chapitre des voyages internationaux est passé de 1,2 milliard \$ (en dollars courants) au deuxième trimestre, à 0,9 milliard \$. Un déficit signifie que les Canadiens en voyage à l'étranger ont dépensé davantage que les visiteurs internationaux au Canada.

## MIGRAINE

Suite de la C 1

On n'oublie pas qu'au cours des derniers jours la production pétrolière de la Norvège, troisième exportateur mondial, est amputée de 345 000 barils par jour (bj), soit 11,5% de la production totale. De plus, le géant anglo-néerlandais Shell a interrompu sa production de pétrole brut du champ Draugen au cours des derniers jours. Une production estimée à 140 000 bj.

S'ajoute le retrait de 205 000 bj produits par le groupe norvégien Statoil à cause du mauvais temps. Pendant ce temps, à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), on placote toujours sur une possible réduction de la production qui aurait pour effet de provoquer un resserrement des approvisionnements.

Si l'on navigue en pleine expectative au début de la nouvelle année, les événements qui ont secoué 2004 deviennent une source de références importantes, si jamais 2005 devient une copie conforme de 2004.

Dans leur bulletin InfoPrix, les deux firmes albertaines constatent qu'en 2004, le prix moyen à la pompe au Québec a atteint 86,8 e, le litre, soit 9,7 e, de plus que l'année précédente. « Les prix à la pompe au Québec, soulignent les experts, ont augmenté d'une façon plus ou moins soutenue au cours des quatre premiers mois de l'année, reflétant la tendance semblable des prix du brut et des prix de gros. »

## LES RECORDS TOMBENT

Mais, c'est en mai dernier que la situation a atteint son paroxysme. Les prix de gros qui étaient déjà importants

ont atteint une pointe de 30%. Cette flambée était attribuable au prix élevé du pétrole brut, à la faiblesse des stocks et à une demande extrêmement forte d'essence.

« Les prix de gros, précise-t-on, ont atteint des niveaux records, entraînant à la hausse le prix au détail de l'essence qui a lui aussi atteint un sommet. » C'est ainsi que le 25 mai 2004, le prix moyen à la pompe au Québec affichait un prix record de 97,9 e, le litre, soit près de 11 e, le litre de plus que le prix maximum enregistré en 2003.

Tout le monde a poussé un soupir de satisfaction en juillet alors que le prix au détail sur les marchés québécois a baissé sous la barre des 90. Ce répit s'est prolongé jusqu'en septembre.

« Les prix de gros, soulignent les spécialistes, ont atteint une pointe vers la fin de septembre en réaction aux prix records du pétrole brut. Mais, ils n'ont toutefois pas augmenté autant que ces derniers. » Le prix au détail a atteint son point culminant de 92,4 e, le litre le 19 octobre.

Puis tout comme si l'on avait traversé un hiver trop rude, les derniers mois de 2004 se sont transformés en véritable printemps. Les prix ont finalement dégringolé au cours de la dernière partie de l'année. On attribue cette réaction à une baisse marquée des prix du pétrole brut et à la modulation saisonnière des prix de gros de l'essence.

En fait, au 21 décembre dernier, le prix moyen à la pompe au Québec se chiffrait à 79,3 e, le litre, soit 4 e, de plus qu'à la même époque l'année précédente.

Par ailleurs, en 2004, la marge moyenne du détaillant au Québec a été de 6,8 e, le litre, soit pratiquement le même niveau qu'en 2003 alors que le prix moyen à la pompe affichait alors un recul de 9,7 e, le litre.

## FUSION MOLSON-COORS

## La transaction ne tient qu'à un fil

Le vote des gestionnaires des fonds AIM Trimark décidera du sort du projet

STÉPHANE PAQUET

La Presse

■ Même des opposants à la fusion de Molson et Coors le reconnaissent : le sort de ce projet repose entre les mains du gestionnaire de fonds AIM Trimark... qui garde encore ses cartes cachées.

« Si AIM Trimark vote en faveur, la fusion va passer, mais de façon très serrée », soutient Len Racioppo, de Jarislowsky Fraser à Toronto. Son groupe s'est opposé à la fusion des deux brasseries. Le projet sera soumis au vote des actionnaires des deux entreprises le mercredi 19 janvier, à Montréal et au Colorado.

Hier, Stephen Jarislowsky a d'ailleurs précisé en entrevue à *La Presse Affaires* que sa position n'avait pas changé. « Dans la forme actuelle, la fusion est inacceptable pour moi », a-t-il dit. Son groupe détiendrait environ 4% des actions de classe A de Molson. C'est bien peu comparativement aux

quelque 15% que détiennent les fonds d'AIM Trimark, dont la position sera décisive la semaine prochaine. Fidèle à son habitude, la porte-parole d'AIM avait la même réponse que la semaine dernière : pas question d'indiquer pour le moment de quelle façon ses gestionnaires comptent voter.

Peut-être est-ce à cause de cette discrétion, toujours est-il que les directions de Molson et de Coors planifient une visite ces prochains jours chez les gestionnaires de fonds pour tenter de convaincre le nombre nécessaire d'actionnaires de voter pour la fusion. Pour être approuvée, celle-ci doit recueillir l'accord des deux tiers des ac-

tionnaires de catégorie A et B chez Molson, en plus d'une majorité simple chez Coors. Ces règles plus strictes pour Molson rendent le vote de Montréal crucial.

Pour la porte-parole de Molson, Sylvia Morin, il ne faut pas voir dans cette planification de visites une tentative désespérée de faire passer la fusion. « Quand les entreprises ont des offres importantes, la plupart du temps, il y a ce genre de visite », dit-elle.

N'empêche que les nouvelles de la fin de semaine dernière n'avaient rien d'encourageant pour les promoteurs de la fusion. Le *Financial Post* titrait en une : La fusion de Molson peut être morte (Molson Deal May Be Dead).

Y allant de calculs sur le nombre de votes présumés que détiennent ceux qui se sont déjà opposés à la fusion, le quotidien concluait qu'il y avait déjà assez d'opposants pour faire dérailler la fusion à la condition que deux tiers

des actionnaires seulement exercent leurs droit de vote.

Ce sont « des spéculations de la part des médias », réplique M<sup>me</sup> Morin. « Il y a quelques actionnaires qui sont loquaces, mais ils ne sont pas représentatifs », poursuit la première vice-présidente aux affaires corporatives de Molson.

« Ça ne donne pas grand-chose à ce moment-ci de faire des calculs », poursuit-elle, répétant qu'il s'agit d'une « stratégie de pression » de la part d'actionnaires qui veulent en avoir davantage.

« Je ne crois pas que ce soit de la spéculation, réplique M. Racioppo, de Jarislowsky Fraser. Ils (les dirigeants de Molson) savent qu'ils ont un sérieux problème. »

M<sup>me</sup> Morin souligne de plus que la compilation des opposants parue dans le *FP* ne tenait pas compte du fait que des compagnies avaient plusieurs gestionnaires de fonds et que certains

pouvaient voter pour la fusion et d'autres, contre.

Vérification faite chez CIBC-TAL, c'est effectivement une option possible. « Nous n'avons pas une position commune à toute la firme sur Molson », soulignait Allison Mudge, de la CIBC.

Si l'entente est acceptée par les deux tiers des actionnaires de Molson, ceux-ci obtiendront 55% de la nouvelle entité, la brasserie Molson Coors. En plus, un dividende spécial de 3,26 \$ par action leur sera versé.

La semaine dernière, la firme indépendante Institutional Shareholder Services (ISS) et Fairvest, sa filiale canadienne, appuyaient toutes deux le projet de fusion. Depuis, la liste des gestionnaires de fonds affirmant vouloir voter contre la fusion continue toutefois de s'allonger. Ils trouvent que les actionnaires de Molson obtiendront trop peu par rapport à ceux de Coors.

## « EFFETS PERVERS » DE LA LOI ANTIBRISSEURS DE GRÈVE

## La CSN qualifie l'étude de biaisée

RÉJEAN LACOMBE

RLacombe@lesoleil.com

■ Il fallait bien s'y attendre. La présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M<sup>me</sup> Claudette Carbonneau, qualifie les conclusions de l'étude de l'Institut économique de Montréal (IEDM) portant sur « les effets pervers » de la loi québécoise antibrisseurs de grève, de « totalement biaisées ».

Cette étude rédigée par M<sup>me</sup> Guy Lemay et M<sup>me</sup> Norma Kozhaya, économiste à l'IEDM impute à la loi antibrisseurs de grève une réduction de 30 000 emplois au Québec et une diminution du taux d'investissement de 25%.

Les auteurs de cette note économique ont basé leur analyse sur deux études pour en arriver à ces conclusions.

« De telles affirmations, riposte M<sup>me</sup> Carbonneau, sur une base aussi limitée d'études sont complètement farfelues. Plusieurs études ont démontré que les décisions relatives à l'investissement et à l'emploi relèvent de plusieurs déterminants. »

Pour la présidente de la CSN, il faut se méfier des analystes qui tentent d'isoler une seule variable pour en tirer des conclusions.

M<sup>me</sup> Carbonneau riposte à la démarche de l'IEDM, qu'elle étiquette au passage de « groupe de droite », en faisant appel à une étude de l'économiste Nicolas Marceau, de l'Université de Montréal qui affirme que plusieurs indicateurs économiques québécois se comparent favorablement avec l'Ontario.

Elle pige également dans les propos tenus en 1996 par Rodrigue Blouin, membre du Groupe de travail fédéral chargé de modifier le Code canadien du travail pour étayer sa thèse.

« J'estime, disait alors M. Blouin, que l'utilisation de remplaçants rompt

brutalement le fragile équilibre économique qui existe entre les parties et le déséquilibre en faveur de l'employeur. Il en est ainsi parce qu'un étranger à la négociation collective prend faits et cause pour l'une des parties. La lutte n'est plus à deux mais à trois. »

## PAIX INDUSTRIELLE

Elle prend même à témoin différentes autres études, même celles du ministère québécois du Travail, qui indiquent une tendance à la baisse des conflits de travail au Québec depuis l'adoption de la loi antibrisseurs de grève en 1977.

Du même souffle, elle rabroue l'IEDM en rappelant à ses dirigeants que « tous s'entendent pour dire que les dispositions antibrisseurs de grève dans le Code du travail québécois ont grandement civilisé les relations de travail et ont contribué à la paix industrielle. »

À ceux qui sont portés à croire que l'interdiction de l'embauche de briseurs de grève pénalise indûment les employeurs et a tendance à accroître la fréquence et la durée des grèves, M<sup>me</sup> Carbonneau oppose le récent bilan des relations de travail relevant des autorités fédérales.

« Nous croyons, dit-elle, que les conflits chez Vidéotron et chez Cargill auraient duré moins longtemps avec une loi antibrisseurs de grève dans le Code canadien du travail. »

## SECOND APPEL D'OFFRES POUR DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

## Le décret se fait attendre

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE

AChampagne@lesoleil.com

■ À deux semaines de la commission parlementaire sur les choix énergétiques du Québec, Hydro attend toujours un signal du gouvernement avant de pouvoir lancer un appel d'offres pour 1000 MW supplémentaires d'énergie éolienne.

« La balle est dans le camp du ministère », a indiqué Marc-Brian Chamberland, porte-parole d'Hydro-Québec, lors d'un entretien téléphonique la semaine dernière.

Dans la foulée du rapport de la Régie de l'énergie sur la centrale du Suroît, Hydro avait indiqué son intention de lancer deux nouveaux appels d'offres, l'un portant sur 800 MW de cogénération, et l'autre sur

1000 MW supplémentaires d'énergie éolienne.

La société d'État est allée de l'avant en octobre, avec un appel d'offres pour une première tranche de 350 MW de cogénération. Toutefois, en ce qui concerne l'énergie éolienne, Hydro doit attendre un décret gouvernemental pour procéder.

Par ce décret, Québec pourra fixer certaines modalités aux soumission-

naires. Ce pourrait être par exemple d'imposer une région d'implantation des éoliennes.

Lors du premier appel d'offres, Québec avait ciblé la Gaspésie. Hydro a donc retenu les soumissions préparées par deux entreprises, qui installeront huit paires totalisant des centaines d'éoliennes en Gaspésie. Le tout fournira 990 MW d'énergie éolienne à partir de 2006, ce qui suffira à alimenter 120 000 maisons.

Au cabinet du ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, on affirme être en train d'analyser le dossier. « C'est un appel d'offres important, a déclaré l'attaché de presse André Ménard. Nous prendrons le temps qu'il faudra mais pour l'instant il reste des détails à régler. »

## ÎLE RENÉ-LEVASSEUR

## Les Innus veulent stopper l'exploitation forestière

(PC) — Les Innus de Betsiamites, sur la Côte-Nord, se sont adressés hier à la Cour supérieure du Québec dans l'espoir de stopper l'exploitation forestière sur l'île René-Levasseur, immense étendue de terre sur le réservoir Manicouagan.

La requête en injonction interlocutoire, déposée hier, sera entendue le 17 janvier en Cour supérieure à Baie-Comeau.

Les coupes de bois menées par la compagnie Kruger sur l'île René-Levasseur ignorent « le droit à la cogestion et la responsabilité des Innus en matière de développement durable », estime le chef de Betsiamites, Raphaël Picard, qui envisage aussi « d'autres moyens » pour faire respecter les droits des siens et protéger le patrimoine écologique de cette île nordique.

La requête en injonction interlocutoire est dirigée contre la forestière Kruger, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, afin de déclarer nul le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) octroyé par Québec à Kruger.

« Le droit au développement durable des autochtones et des résidents non autochtones de la région est clairement brimé dans ce dossier et nous

prenons le moyen nécessaire pour qu'il soit respecté », indique le chef Picard dans un communiqué.

La forêt de l'île René-Levasseur, considérée par certains spécialistes comme l'une des plus anciennes forêts boréales au Québec, fait l'objet de coupes intensives plusieurs mois par année par la compagnie Kruger, sans qu'il n'y ait eu la moindre étude d'impact environnemental au préalable, affirme la communauté innue.

En outre, font valoir les leaders autochtones, l'exploitation de l'île contrevient à l'entente de principe signée en 2004 par quatre communautés innues, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, confirmant que les droits fonciers sur le territoire ancestral innu sont garantis par la Constitution canadienne.

Qui plus est, cette entente reconnaît le droit des Innus au développement des ressources naturelles situées sur le « Nitassinan ».

Reprochant au gouvernement du Québec de faire la sourde oreille aux objections des Innus, le chef Picard a choisi la voie judiciaire.

« Nous devons intervenir dès maintenant, sinon il n'y aura plus de forêt et l'île René-Levasseur deviendra un désert », a-t-il prédit.

## Énergie



Gull Island : 52° 58' de latitude Nord et 61° 26' de longitude Ouest  
Muskrat Falls : 53° 15' de latitude Nord et 60° 46' de longitude Ouest

À l'extrémité est du continent nord-américain, le puissant fleuve Churchill coule dans l'immensité du Labrador. Quoique ce fleuve soit reconnu depuis longtemps comme une source importante d'énergie électrique propre et renouvelable, son plein potentiel n'a pas encore été exploité.

Situé à 225 kilomètres d'une installation de 5 428 mégawatts de Churchill Falls, l'aménagement hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill propose deux sites potentiels : un projet de 2 000 mégawatts à Gull Island ayant la capacité de produire en moyenne 11,9 TWh d'énergie par année et un projet de 824 mégawatts à Muskrat Falls ayant la capacité de produire en moyenne 4,8 TWh d'énergie par année.

L'aménagement hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill permettra de fournir de l'énergie au Labrador et à l'île de Terre-Neuve et d'en exporter vers les marchés croissants qui ont une forte demande en électricité au centre et à l'est du Canada, ainsi que dans le nord-est des États-Unis, y compris New York.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, en partenariat avec la société d'État Newfoundland and Labrador Hydro, vous invite à leur faire parvenir par écrit votre déclaration d'intérêt et vos propositions afin de participer au développement potentiel des projets à Gull Island et à Muskrat Falls.

Ces projets seront réalisés de manière à respecter l'environnement et tiendront compte des intérêts des groupes autochtones dont les revendications territoriales dans les régions ciblées ont été acceptées par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous recherchons des partenaires et des investisseurs qui ont les capacités et l'expérience financières et techniques nécessaires à la participation de la réalisation de cet important projet d'aménagement hydroélectrique. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador tient à s'assurer que le développement de cette ressource d'énergie rapportera une valeur optimale à toutes les parties intéressées. Nous sommes ouverts à la possibilité de créer des partenariats mutuellement avantageux avec des groupes intéressés à investir dans ce projet stimulant et jouissant d'un grand potentiel.

en sécurité



GOUVERNEMENT DE  
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur la participation à l'aménagement hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill, visitez le site  
[www.gov.nl.ca/lowerchurchill/](http://www.gov.nl.ca/lowerchurchill/)





Toronto

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes S&P 500, NASDAQ, etc.

A à C

Table of stock prices for companies starting with A through C. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for companies starting with D through H. Columns include company name, price, and change.

H à J

Table of stock prices for companies starting with H through J. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for companies starting with K through N. Columns include company name, price, and change.

N à Q

Table of stock prices for companies starting with N through Q. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for companies starting with R through S. Columns include company name, price, and change.

Obligations

Table of bond prices and yields. Columns include issuer, maturity, and price/yield.

D à G

Table of stock prices for companies starting with D through G. Columns include company name, price, and change.

Gérald Burrage professeur d'anglais

Advertisement for Gerald Burrage, an English teacher at Collège Saint-Charles-Garnier. Includes contact information and a list of services.

T à Z

Table of stock prices for companies starting with T through Z. Columns include company name, price, and change.

Obligations

Table of bond prices and yields. Columns include issuer, maturity, and price/yield.

NÉGOCIÉ EN FONDOS AMÉRICAINS

Table of American fund prices and yields. Columns include fund name, price, and change.

AUTRES VALEURS

Table of other market values and prices. Columns include asset name and value.

# Décès & Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

ALLAIN, Jean-Guy (John) Loretteville	3 janv. 2005
AUDET, Emmanuel Beauport	8 janv. 2005
DUQUET, Roger Charlesbourg	7 janv. 2005
GAGNON, Jean Québec	9 janv. 2005
JULIEN, Robert Ville de Vanier	7 janv. 2005
JULIEN, Suzanne Brousseau Pont-Rouge	9 janv. 2005
LORRAIN, Pierre Saint-Jean-sur-Richelieu	24 déc. 2004
NADEAU, Adrienne Demers Sainte-Croix de Lotbinière	10 janv. 2005
POULIN, Juliette Giguère	7 janv. 2005
RICHER, Gustave Québec	8 janv. 2005
THIBEAULT, Rachel Sept-Îles	9 janv. 2005
WARREN, Françoise Girard Québec	3 janv. 2005

AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS

BOUCHARD, Jeanne-D'Arc St-Pierre Lévis	5 janv. 2005
BOUDREAU, Raymond St-François-de-la-Rivière-du-Sud	6 janv. 2005
CANTIN, Gilles Québec	6 janv. 2005
COUTURE, Cécile Charest Québec	6 janv. 2005
BERGERON, Benoit St-Apollinaire	6 janv. 2005
COUTURE, Hervé Charly	5 janv. 2005
CYR, Edgar Laval	6 janv. 2005
DOYON, Marie-Blanche Maheu St-Georges, Beauce	8 janv. 2005
DUMAS, Germain Cap-Rouge	5 janv. 2005
DUPONT, Henri Duberger	6 janv. 2005
GIGNAC, Daniel Québec	31 déc. 2004
GIGUÈRE, Nicole Bélanger Beauport	6 janv. 2005
LACHANCE, Armand Repentigny	7 janv. 2005
LAFFRANCE, Lucie Guay Charlesbourg	5 janv. 2005
LAGACE, Marguerite Québec	5 janv. 2005
LANDRY, Pauline Ernst Québec	6 janv. 2005
LAROCHELLE, Marie-Ange Rhéaume Québec	8 janv. 2005
LAVINE, Rosette Charlesbourg	6 janv. 2005
MARCOTTE, Lucien Charlesbourg	6 janv. 2005
MERCIER, Roger Saint-Flavien	20 déc. 2004
NAPIER, Donald Québec	6 janv. 2005
SERVANT, Tharsicius St-Emile	7 janv. 2005
SOUCY, Diane Rioux Beauport	6 janv. 2005
ST-PIERRE, Eugène Ste-Louise, Cds L'Islet	9 janv. 2005
STE-CROIX, Aurore Dupuis St-Romuald	6 janv. 2005
VACHON, Marie-Ange St-Séverin	7 janv. 2005



**Emmanuel Audet**

À sa résidence, le 8 janvier 2005, à l'âge de 89 ans, est décédé monsieur Emmanuel Audet, époux de feu dame Alice Roy (1923-2004). Il demeurait à Place Alexandra, Beauport. La famille vous accueillera à LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE 2450, av. St-Clément, Beauport (autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318) le mardi 11 janvier 2005 de 19h à 22h de même que le mercredi 12 janvier de 12h à 13h40. Les funérailles seront célébrées ce mercredi à 14h, en l'église de St-Ignace de Loyola, 3325, rue Loyola, Beauport. Le corps sera par la suite porté en terre à une date ultérieure au cimetière de Giffard.

Monsieur Audet laisse dans le deuil ses enfants: Denise (feu Réjean Lamelin), Réal (Lucille Guay), Gaëtan (Sylvie Lajoie), Huguette (André Lapointe), Yves (Josée Dorval); ses petits-enfants: Eric Lamelin (Valérie Dufour), Patrice et Daniel Audet, Pascal Audet (Stéphanie Nadeau), Francis Audet, François (Cindy), Jessy (Andréanne) et Audrey-Maude Lapointe, Dany Audet, Kevin Larouche; sa sœur Hilda (feu Joseph Labrie), son frère François-Xavier (feu Cécile Sylvain), sa belle-sœur Rachelle Paré (feu Maurice), son beau-frère Fernand Roy (feu Collette Morin) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies. Monsieur Audet était également le père de feu André Audet et de feu Marcel Audet et le grand-père de feu Jessy Audet. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4, téléphone: (418) 649-5959. Des formulaires seront disponibles au salon. Les funérailles sont sous la direction de LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE 2450, St-Clément, Beauport QC G1E 1E8 Pour renseignements ou messages de sympathie: (418) 663-4735 télécopieur: (418) 663-2328 courriel: cts@bellnet.ca



**Roger Duquet**  
1919 - 2005

À l'hôpital Christ-Roi, le 7 janvier 2005, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Roger Duquet, fils de feu Joseph Duquet et de feu Obéline Roy. Il demeurait à Charlesbourg, autrefois de Sainte-Claire de Dorchester. Il a été confié au PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE La famille recevra les condoléances au COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE (2e édifice), 301, rang Ste-Anne (coin rte de l'Aéroport), Quartier Laurentien, Sainte-Foy le jeudi 13 janvier 2005 de 11h à 11h30. Une liturgie de la parole suivra à 11h30, en la chapelle du PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE.

Il laisse dans le deuil ses neveux et ses nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie sincèrement le personnel de l'hôpital Christ-Roi du 6e étage pour les bons soins prodigués. Pour renseignements: (418) 871-2372 télécopieur: (418) 871-6965 courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com site Internet: www.lepinecloutier.com



**Jean Gagnon**

À Québec, le 9 janvier 2005, à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédé monsieur Jean Gagnon, époux de dame Monique Dionne et fils de feu Charles Gagnon et de feu Béatrice Hamel. Il a été connu en sa qualité de ténor et a aussi été à l'emploi de Radio-Canada à Québec. Le service religieux sera célébré le mercredi 12 janvier 2005 à 14 heures en l'église Saint-Charles-Garnier (1215, Chanoine-Morel à Sillery). La famille recevra les condoléances à l'église mercredi le 12 janvier à compter de 13h30.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Charles (Sophie Panaccio) et ses petits-enfants: Elise et Nicolas. Il était le frère de: feu Ghislaine (feu Paul Poisson), feu Pierre (Claire Rivard), feu Jacques (feu Michèle Trahan), feu André, feu Lise (Raymond Tanguay), feu Simon et feu Mathieu. Il laisse également dans le deuil, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dionne: René-W. (Louise Descôteaux), Maurice (Suzanne Veilleux) et feu Denis; ses trois amis fidèles: Gérard Côté, Jean Côté et Robert Langevin ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. La famille tient à remercier particulièrement le personnel du Centre de transition St-Jean-Eudes pour leur réconfort et leur soutien tout au long du séjour de Jean. Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par des dons à la Fondation de la Maison Michel-Sarrasin (2101, chemin St-Louis, Sillery QC G1T 1P5) ou à la Fondation du Centre Hospitalier St-Jean-Eudes inc. (6000, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg QC G1H 7J5).

Pour renseignements: COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE 280, 8e Rue, Québec QC G1L 2N9 Téléphone: (418) 525-6044 Télécopieur: (418) 525-6971 Courriel: coopdel.anse@videotron.ca



**Robert Julien**

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 7 janvier 2005 à l'âge de 80 ans est décédé monsieur Robert Julien époux de dame Gisèle Morin. Il était le fils de feu Edgard Julien et de feu Alice Villeneuve. Il demeurait à Ville de Vanier. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. Un service sera chanté en présence des cendres le mercredi 12 janvier à 14h en l'église Notre-Dame de la Recouvrance (angle Bocage et Bélanger à Vanier) où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE 280, 8e Rue, Québec

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Nicole (Pierre Patry); ses frères et sœurs: feu Fernand (Antoinette) feu Gaby (Bernadette Blouin), Gisèle (feu Léopold Beaujeu), Adrien (feu Cécile Croteau), feu Gilles (Cécile Ménard), feu Jean-Paul (feu Cécile Ratté), Suzanne (feu Georges Duquet), Marcel (Ghislaine Mc Clish); feu Jean-Louis (feu Réjeanne Pageau); Monique (feu Gaston Roberge), Claude (Denise Villeneuve), sa belle-sœur feu Georgette Desgagné (Morin), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec QC G2J 1B8. Des enveloppes seront disponibles à l'église.

Pour renseignements: (418) 525-6044 Télécopieur: (418) 525-6971 Courriel: Coopdel.anse@videotron.ca



**Suzanne Brousseau Julien**  
1941 - 2005

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 janvier 2005, à l'âge de 63 ans est décédée madame Suzanne Brousseau, épouse de monsieur Hector Julien. Elle demeurait à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE CHAREST LTÉE 247, Dupont, Pont-Rouge téléphone: 873-2542 télécopieur: 873-2913 courriel: rfc@globetrotter.net

Le mardi 11 janvier de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 12 janvier 2005 à 14 heures, en l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Hector Julien, ses enfants: Alain (Josée Vaillancourt), Stéphane, Vincent; ses petits-enfants: Sandrine et Coralie; ses frères et sœurs: Paul-Émile (Lise Richard), Louisette (Marcel Cantin), Marcel-André (Lucie Morasse); ses beaux-frères et belles-sœurs: Lucien (Marie Rivard), Réjeanne (Robert Houde), Jean-Noël (Monique Faucher), Gisèle (Yvon Morency), Léandre (Carole Genais), feu Raymond (Thérèse Gameau), Hélène (René Jobin), Paul-Eugène (Hélène Boily), Christianne (Denis Dussault), Christian Perron (Martine), ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1S 3G3, tél.: 683-8666. Des formulaires seront disponibles au salon. Claude Charest propriétaire, diplômé du Collège de Rosemont en thanatologie.



**Pierre Lorrain**  
1942 - 2004

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 décembre 2004, à l'âge de 62 ans, est décédé monsieur Pierre Lorrain, époux de dame Johanne Desrochers. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Clode-Hélène (Nicolas), Jeanne-Renée, Étienne; sa petite-fille Julia; sa mère Jeanne Mareil; ses beaux-parents, ses sœurs et frères, ainsi que plusieurs parents et amis. La famille se recueillera en toute intimité au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE LTÉE 95, boul. Saint-Luc Saint-Jean-sur-Richelieu J2W 1E2 (450) 359-0990

Des dons à la Fondation Le Renfort Grande Ligne, 315, rue MacDonald, bureau 105, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 8J3, seraient appréciés de la famille.



**Adrienne Demers Nadeau**

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 janvier 2005, à l'âge de 90 ans et 7 mois, est décédée madame Adrienne Demers, épouse de feu M. Joseph Nadeau. Elle demeurait à Sainte-Croix de Lotbinière.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Réginald, Céline (Claude Couture), Normand (Mireille Roy), Francine (Denis Cloutier), Louis (Cécile Larocque), Raymond (Denis Gingras); ses petits-enfants: Diane Laliberté (Jean De Villers), Alain Cayer (Isabelle Bouchard), Bruno Cayer (Marie-Josée Gosselin), Michel Cayer, Eric Nadeau (Vicky Groleau), Martin Nadeau (Valérie Létourneau), Isabelle Nadeau (Martin Demers), Karine Nadeau, Valérie Gingras (Sébastien Demers), plusieurs arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs: Paul E. Nadeau (Marguerite Pelchat), feu Clément Nadeau (Thérèse Thomassin), feu Étienne Nadeau (Marie-Jeanne Dion), plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

BEAUDOIN FERLAND DUPUIS LTÉE 240, de la Fabrique, Sainte-Croix mardi de 19h à 22h, mercredi à compter de midi. Le service religieux sera célébré le mercredi 12 janvier 2005 à 14 heures en l'église de Sainte-Croix, et de là au Parc Commémoratif La Souvenance de Sainte-Foy pour mise en crypte. Pour renseignements: 728-2202 Salon: 926-2249 Télécopieur: 728-3747



**Juliette Giguère Poulin**  
1906 - 2005

À CHSLD Haute-Ville-Des-Rivières, est décédée le 7 janvier 2005, à l'âge de 98 ans, Juliette Giguère, épouse de feu Joseph-Albert Poulin. Elle était la mère de feu Alphonse Poulin et la belle-mère de Georgette Bouchard. Elle était la sœur de Corinne Thomas et de Françoise Drouin, la belle-sœur de Noella Roy et la marraine de Nancy Thomas. Elle rejoint dans l'au-delà ses sœurs et frères: Eva, Béatrice, Jeannette, Charles-A. et Lucien Giguère.

Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Charles-Garnier, 1215, av. Chanoine-Morel, Sillery, en présence des cendres, mardi 11 janvier 2005 à 10 heures 30. Elle sera inhumée au cimetière Saint-Charles. La famille rencontrera parents et amis à l'église 30 minutes avant la cérémonie religieuse. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Haute-Ville-Des-Rivières, 1, av. du Sacré-Coeur, Québec (Québec) G1N 2W1. La direction des funérailles a été confiée à La Coopérative Funéraire du Plateau, 693, avenue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy (Québec) G1N 4R8. Téléphone: (418) 688-2411.



**Gustave Richer**

À l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 janvier 2005, à l'âge de 85 ans et 3 mois est décédé M. Gustave Richer, époux de madame Jacqueline Rose, fils de feu monsieur Paul-Émile Richer et de feu madame Florence Perreault. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à l'église, 1 heure avant la cérémonie. Le service religieux sera célébré en présence des cendres le jeudi 13 janvier 2005 à 14h30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, 480, St-Jean, Québec, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Gilbert (Hélène Simard), Michel (Cécilia Kirouac), Dominic (Lucie Lachapelle) et Robert (Johanne Maheux); ses petits-enfants: Pascale, Geneviève, Alexandre, Myriam, François, Catherine, Céline, Pierre-Luc, Rachelle, Guillaume et Marianne; ses frères et sœurs: Annette, Pierrette (Gaëtan Meilleur), Guy (Blanche Létourneau), Gilles (Marianne Piché) et Maurice (Louise Forget); ses belles-sœurs: Georgette Lépine (feu Rémi) et Mariette Dupuis (feu Férrol), ainsi que plusieurs autres parents et amis. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la fondation de votre choix. Pour renseignements: COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU 693, Nérée-Tremblay, Ste-Foy QC G1N 4R8 Téléphone: 688-2411 Télécopieur: 688-2414 Courriel: residencfuneraire@cplateau.com



**Rachel Thibeault**

À sa résidence, le 9 janvier 2005 est décédée à l'âge de 71 ans 5 mois Mme Rachel Thibeault, épouse de M. André A. Thibeault, demeurant à Sept-Îles. Les funérailles de Mme Rachel Thibeault auront lieu le mercredi 12 janvier à 14 heures, en l'église St-Joseph de Sept-Îles et l'inhumation au cimetière de Sept-Îles. La famille reçoit mardi de 14h à 16h et de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30 au COMPLEXE THANATOLOGIQUE MALLET ET FILS 585, boul. Laure, à Sept-Îles

Elle laisse dans le deuil, outre son époux André A. Thibeault, ses enfants: Roger, sa conjointe Renée Touzel, Gilles, sa conjointe Jacinthe Boucher, Denis, sa conjointe Peggy Murray, Ginette, son conjoint Serge Savard, Francine, son conjoint Hugues Harrison, Brigitte, son conjoint Ronald Bernatchez, Richard, Serge, sa conjointe Marie-Josée Stéa, ainsi que 14 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec. Les services professionnels sont sous la direction de la

MAISON MALLET ET FILS 585, boul. Laure, à Sept-Îles Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



**Françoise Girard Warren**

À Québec le 3 janvier est décédée à l'âge de 92 ans Françoise Girard Warren. Née à Chicoutimi, elle était la fille de feu le juge Louis-Philippe Girard et de feu Bella Dion.

Françoise était l'épouse de feu Murray Warren, de Pointe-au-Pic, et mère de Lysette, feu Angéline (Paul Walkowski), Hélène (Dieter Mahlke), Louise (Zigmund Piller-Tahy) et Michèle (Gérard Lachausse). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants Stefan, Patrick et Christian Mahlke, Christophe et Louise Walkowski, Sébastien et Jull Piller-Tahy, Catherine, François et Christian Lachausse, de même que leurs conjointes et conjoints respectifs, ainsi que ses arrière-petits-enfants Paul, Ian, Eric et Max Mahlke, Chloé, Kimberly et Lauren Walkowski, Jana, Jason et Lionel Walkowski, Simon et Lydia Piller-Tahy, Alexandre et Max Fortin, Clara et Laurent Lachausse, et la toute petite Justine. De même, pour la pleurer, ses sœurs aimantes Fabienne Gagnon, Anita Tremblay, Monique Savard, Micheline Girard et Rachel Tremblay, toutes de Chicoutimi, ainsi que ses frères Louis, Père Blanc d'Afrique, et le docteur Michel Girard. Françoise a de même rejoint ses frères bien-aimés Jean-Charles et Guy Girard. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, de la famille Warren. Une messe a été dite dans la plus stricte des intimités à la chapelle de l'église Saint-Dominique de Québec le 10 janvier 2005. Notre infinie gratitude à son genre Gérard et au personnel du Manoir Saint-Jean qui ont adouci sans relâche ses dernières années. Nous l'aimons tous, elle a maintenant atteint le ciel. Qu'elle repose en paix. Pour toute information: warrenm63@msn.com

740

**Faveurs obtenues**

Remerciements à St-Judes pour faveur obtenue avec promesse de publier. G.H.

765

**Monuments**

DU MANUFACTURIER  
THERIAULT & FILS  
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

Quand Marie, Jean et leurs enfants donnent 20 \$ par mois,

des jeunes de la rue au Perou deviennent artisans.



Développement et Paix  
1-888-234-8533  
www.devp.org

Si vous souhaitez cesser de fumer, communiquez avec des vrais professionnels en santé spécialisés en arrêt tabagique.

Appelez la ligne Poumon-9 de l'Association pulmonaire. Un programme reconnu qui a fait ses preuves depuis longtemps.

1 888 768-6669

LES VRAIS PROFESSIONNELS EN SANTÉ  
1888 POUMON-9

ASSOCIATION PULMONAIRE

Nous compatissons à votre deuil et vous offrons nos condoléances



## NOVEMBRE

## La valeur des permis de construction en nette hausse

OTTAWA (PC) — En novembre, la valeur des permis de construction a atteint son deuxième niveau en importance jamais enregistré, selon Statistique Canada, grâce à de fortes progressions dans le secteur non résidentiel et à une croissance constante dans le secteur résidentiel.

Les municipalités ont délivré pour 5 milliards \$ de permis, soit 9,3 % de plus qu'en octobre. Ce total n'est devancé que par celui de 5,4 milliards \$ d'intentions de construction atteint en juin.

Dans le secteur non résidentiel, les entrepreneurs ont pris pour 1,55 milliard \$ de permis, soit 20,8 % de plus qu'en octobre. Ce niveau est le deuxième en importance à avoir été atteint au cours des 15 dernières années, et n'est dépassé que par les intentions de construction de 1,91 milliard \$ observées en juin 2004.

Dans le secteur résidentiel, le portrait est demeuré positif. La valeur des permis de construction résidentielle émis par les municipalités s'est élevée à 3,1 milliards \$, soit 3,5 % de plus qu'en octobre. Une montée de la demande de nouveaux logements multifamiliaux a plus qu'effacé un recul enregistré dans la composante unifamiliale.

De janvier à novembre 2004, la valeur totale des permis de construction a atteint 50,5 milliards \$ de janvier à novembre 2004, soit 9 % de plus qu'à la même période en 2003. Cette progression est entièrement attribuable à la croissance de 15,2 % des intentions de construction résidentielle. La valeur des permis dans le secteur non résidentiel a chuté de 1,3 %.

Les régions de Vancouver et de Montréal ont connu les progressions les plus importantes au pays. À Montréal, la valeur totale des permis délivrés a atteint 703,8 millions \$, une augmentation de 32 % par rapport au mois précédent. En tout, pour les 11 premiers mois de l'année 2004, la progression est supérieure à 1 milliard \$. Selon Statistique Canada, cette hausse s'explique « par la demande considérable en logements neufs ».

Dans la région d'Ottawa-Gatineau, la valeur des permis délivrés a progressé de 27,5 % en novembre pour atteindre 198,3 millions \$. À Québec, la valeur totale des permis est de 96,5 millions \$, une augmentation de 20,2 %.

La situation fut moins rose dans les régions de Saguenay, de Sherbrooke et de Trois-Rivières, qui ont connu des baisses importantes, respectivement de 34,6 %, 39 % et 33,9 %. La valeur totale des permis délivrés a atteint respectivement 6,9 millions \$, 18 millions \$ et 12,4 millions \$.

À Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, la valeur totale des permis a diminué de 5,4 % pour atteindre 10,4 millions \$.

## Pertes chez Velan

MONTREAL (PC) — Le fabricant de robinets industriels Velan a fait part, hier, d'une perte nette de 3,5 millions \$ pour le trimestre qui a pris fin le 30 novembre, attribuable à l'appréciation du dollar canadien ainsi qu'au règlement pour 2,0 millions \$ d'une poursuite intentée par Shell Canada.

La perte par action s'établit à 15 ¢ pour le trimestre — le deuxième de l'exercice de Velan — ainsi qu'à 18 ¢ pour le premier semestre. Lors de l'exercice précédent, Velan avait enregistré des pertes de 3,4 millions \$ ou 15 ¢ par action pour le deuxième trimestre et de 4,5 millions \$ ou 20 ¢ par action pour le semestre.

Velan a conclu une entente de principe avec Shell Canada qui prévoit le versement d'une somme de 2 millions \$ en guise de règlement pour une poursuite intentée par la société pétrolière. Shell réclamait au départ une compensation totalisant 43,3 millions \$ pour des conduits de raccordement à collets haute pression défectueux. Même si une entente définitive n'a pas encore été conclue avec Shell, Velan a déjà comptabilisé cette somme de 2 millions \$.

Les revenus de Velan pour le deuxième trimestre ont atteint 79,1 millions \$, en hausse de 19,5 % par rapport aux 66,2 millions \$ du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le carnet de commandes de Velan s'établissait à 179,5 millions \$ en date du 30 novembre, en hausse de 11,6 % depuis le début de l'exercice en cours.

## KYOTO

## Ottawa ménage l'industrie de l'acier

CHARLES CÔTÉ

La Presse

■ Ottawa ménage l'industrie de l'acier, concentrée en Ontario, dans la lutte contre les changements climatiques. Et l'industrie de l'aluminium, concentrée au Québec, espère un traitement semblable.

En effet, en dépit de l'entrée en vigueur prochaine du Protocole de Kyoto, l'industrie de l'acier devra seulement réduire l'« intensité » de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), soit la quantité de gaz à effet de serre émise pour chaque tonne d'acier produite. Et encore, cet objectif sera subordonné à la santé économique du secteur.

C'est ce qui ressort d'une entente annoncée hier à Hamilton, capitale canadienne de l'acier, par le gouvernement fédéral.

Cette entente porte sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto, qui entrera en vigueur le 16 février. Il oblige le Canada à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % pour la moyenne des années 2008 à 2012, par rapport aux niveaux de 1990.

Plus de 90 % de l'industrie canadienne de l'acier est concentrée en Ontario. Cette industrie s'est engagée à réduire de 15 % l'« intensité des émissions... pourvu que ces objectifs ne nuisent pas à la compétitivité de l'industrie », selon le texte du protocole d'entente, signé par le ministre des Ressources naturelles du Canada, John Efford, et son collègue Stéphane Dion, ministre de

l'Environnement. « L'effort demandé à chaque secteur reste à déterminer, a expliqué Dave Hickey, porte-parole de Ressources naturelles Canada. C'est le Conseil des ministres qui va fixer les objectifs définitifs. Cela devrait être fait prochainement. »

L'entente sur l'industrie de l'acier a été saluée par le porte-parole de l'industrie de l'aluminium qui, elle, est concentrée à 91 % au Québec, mais qui n'a encore rien conclu avec le fédéral. « Une entente comme celle de l'acier, je signe ça n'importe quand ! » a affirmé Christian Van Houtte, de l'Association de l'aluminium du Canada. Il voit dans cette entente la « flexibilité » qui faisait défaut jusqu'ici selon lui dans ses négociations avec le gouvernement fédéral. « On voit avec l'approche de Stéphane Dion une méthode moins contraignante à court terme mais plus prometteuse à long terme », dit-il.

Toutefois, la teneur de cette entente dans le secteur de l'acier inquiète Steven Guilbeault, responsable de la campagne Climat et énergie à Greenpeace Canada.

« Cette entente ne nous mène nulle part », dit-il.

Bernard Bigras, porte-parole du Bloc québécois en matière d'environnement, a qualifié de « conditionnelle » l'entente annoncée hier. « L'entente ne tiendra plus si les études montrent que l'effort demandé nuit au secteur de l'acier, dit-il. On dirait qu'Ottawa veut signer à tout prix avec l'industrie

pour démontrer qu'on est prêt pour le 16 février, sur la scène internationale. C'est de la poudre aux yeux. »

## DÉNONCIATION

Matthew Bramley, du Pembina Institute, un groupe écologiste, dénonce lui aussi le caractère conditionnel de l'entente, d'autant plus que l'évaluation de l'état concurrentiel de l'industrie sera confidentiel, dit-il. « Ils pourraient se retrouver avec moins de 15 % comme cible et on ne saurait pas pourquoi. »

Selon le plan canadien de lutte contre les changements climatiques, la grande industrie dans son ensemble doit réduire ses émissions de 55 millions de tonnes d'ici à 2010, par rapport à ce qui se

rait arrivé si aucun effort n'était fait. L'industrie des pâtes et papiers est le seul autre secteur ayant signé une entente. L'acier ne représente que 2 % des émissions totales de l'industrie. La part de l'aluminium est encore deux fois plus petite. Les plus gros producteurs sont encore à venir : production thermique d'électricité, pétrole et gaz, mines et industrie chimique.

### L'acier ne représente que 2 % des émissions de l'industrie

### L'industrie de l'aluminium n'a pas encore d'entente

## Les chèques seront modifiés au cours des deux prochaines années

■ OTTAWA (PC) — Les chèques des institutions financières ainsi que des entreprises canadiennes devront être modifiés au cours des deux prochaines années afin de permettre la mise en place d'un nouveau système de compensation qui soit plus efficace.

L'Association canadienne des paiements (ACP), mandatée en 1980 par le gouvernement fédéral pour veiller au bon fonctionnement du système de compensation, a rendu publiques, hier, les nouvelles spécifications auxquelles les institutions financières, les entreprises et les imprimeurs de chèques devront se soumettre.

L'ACP s'est fixé comme objectif de mettre en œuvre à la fin de 2006 un nouveau processus de compensation électronique des chèques, qui fonctionnera grâce à la saisie d'images. Elle souhaite remédier à la lourdeur

du système actuel, qui fait en sorte que cinq millions de chèques doivent être transportés entre les institutions financières chaque jour ouvrable.

Les nouvelles spécifications visent principalement à permettre la saisie d'images de grande qualité.

« La normalisation d'éléments clés des chèques fait partie intégrante du passage à la compensation par imagerie », a déclaré le président-directeur général de l'ACP, Guy Legault.

« Les avantages ne se limitent pas au système de compensation. Les entreprises et les consommateurs verront

apparaître de nouveaux services d'imagerie qui faciliteront la conciliation des comptes, permettront une tenue de registres comptables plus commode et plus efficiente, et donneront un accès plus rapide, via les services bancaires en direct, pour la vérification des détails des chèques », a-t-il ajouté.

L'ACP a prévu une période de transition de deux ans afin de donner aux imprimeurs de chèques, aux fournisseurs de logiciels et aux entreprises qui produisent elles-mêmes leurs chèques le temps nécessaire pour effectuer les changements. Ainsi, tous les chèques canadiens des entreprises devront être conformes aux nouvelles normes d'ici le 31 décembre 2006.

Quant aux institutions financières, elles fourniront à compter d'avril prochain des chèques « nouveau modèle » à leurs clients, au fur et à mesure que ceux-ci commanderont des chèques.

L'ACP précise que les « anciens mo-

dèles » de chèques pourront « probablement, dans la plupart des cas », continuer d'être traités jusqu'à l'épuisement des stocks, « à condition qu'il soit possible d'en saisir des images de bonne qualité. Cette approche contribuera à une transition harmonieuse pour les consommateurs », a précisé l'ACP.

Parmi les principaux changements qui sont apportés aux spécifications des chèques, on note l'inscription d'un numéro de série obligatoire dans la ligne de codage magnétique au bas du chèque (jusqu'ici, ce numéro de série était facultatif) ainsi qu'une augmentation de la longueur minimale du chèque qui passe ainsi de six pouces à six pouces et quart (15,88 centimètres), afin de s'assurer qu'il y ait suffisamment d'espace pour l'inscription du numéro de série.

L'ACP interdit de plus l'impression sur les chèques d'éléments qui pourraient nuire à la saisie d'images ou de données.

### La saisie d'images sera de plus grande qualité

## BAS-SAINT-LAURENT

## Une relève agricole venue d'ailleurs

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les premiers efforts pour recruter de jeunes agriculteurs en dehors du milieu agricole familial pour les former en incubateurs d'entreprises portent déjà leurs fruits dans la région du

Trois jeunes et huit propriétaires de sites agricoles se sont montrés intéressés à participer à ce nouveau programme de recrutement lancé par l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL).

Deux ou trois sites d'incubation seront sélectionnés d'ici la fin de mars afin que deux à quatre jeunes y commencent leur formation, au plus tard, à la fin du mois d'août.

« Le jeune devra amener avec lui un cheptel animal en faisant des demandes à la Financière agricole ou des organismes régionaux comme les centres locaux de développement et les sociétés d'aide au développement des collectivités. Il devra aussi fonctionner avec un parrain », souligne Alexandre Antil, secrétaire de l'ARABSL.

Comme ailleurs au Québec, la relève se fait rare au Bas-Saint-Laurent. 30 % des 330 entreprises

agricoles du Bas-Saint-Laurent qui seront vendues ou transférées à court terme n'ont pas identifié de relève ou sont incertaines d'en avoir une.

« Nous sommes les pionniers dans ce genre de projet au Québec. Nous cherchons des parrains avec une bonne expérience en agriculture, qui sont disponibles et qui ont des affinités avec les jeunes. Les parrains seront rémunérés », précise Julie Gagnon, présidente de l'ARABSL.

Les parrains recevront une formation d'une quinzaine d'heures portant sur leur rôle, la communication et les éléments d'une relation de confiance.

Les jeunes parrainés devront être de la relève non apparentée à une famille agricole, avoir moins de 35 ans, posséder une formation de niveau 2 (diplôme d'études professionnelles).

« Notre réseau de parrainage est finalement une relation d'aide entre un producteur expérimenté qui est le parrain et un jeune entrepreneur qui sera aussi appuyé par le Centre régional d'établissement en agriculture. L'incubateur fera le pont entre ces jeunes promoteurs et les propriétaires d'exploitations fonctionnelles qui seront les sites d'incubation. On sait que les entreprises parrainées ont, sur une période de cinq ans, un taux de survie de 80 % au lieu de 50 % », souligne Alexandre Antil, secrétaire de l'ARABSL.

## Les profits d'Alcoa chutent

■ NEW YORK (AP) — Le géant de l'aluminium Alcoa a annoncé, hier, un recul de 8 % de son bénéfice au cours du quatrième trimestre. Des coûts de production supérieurs et la faiblesse du dollar américain ont empêché l'entreprise d'atteindre les prévisions des investisseurs.

Le bénéfice a atteint 268 millions \$, ou 30 ¢ par action, au quatrième trimestre alors qu'il était de 291 millions, ou 33 ¢ l'action, au cours de la même période de l'année précédente. Les derniers résultats comprennent une charge de 77 millions \$ pour le démantèlement de certaines entreprises non permanentes, particulièrement dans le domaine des télécommunications.

Le bénéfice des activités permanentes a atteint 345 millions \$, soit 39 ¢ par action, au cours du dernier trimestre de 2004.

Les observateurs s'attendaient à un bénéfice de 41 ¢ l'action. La grève aux installations de l'entreprise à Bécancour, au Québec, a coûté 3 ¢ par action, autant au troisième qu'au quatrième trimestre, a affirmé Alcoa.

Les revenus pour le quatrième trimestre ont atteint 6,04 milliards \$, une hausse de 12 % par rapport à la même période en 2003.

Selon Alcoa, cette hausse est attribuable à un prix de base supérieur de ses produits et à une amélioration des ventes de ses produits destinés à la consommation, ce qui a compensé pour la baisse saisonnière de certains secteurs et des coûts supérieurs des matières premières.

En 2004, le bénéfice d'Alcoa a atteint 1,31 milliard \$, ou 1,49 \$ l'action, alors qu'il avait été de 938 millions \$, ou 1,08 \$ l'action, l'année précédente. Les ventes ont totalisé 23,58 milliards \$.

Les analystes s'attendaient à un bénéfice annuel de 1,60 \$ l'action et à des ventes totalisant 23,59 milliards \$.

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné qu'un inventaire de l'actif et du passif de la succession de feu Nelson BECK, anciennement domicilié au 928, rue Begon, appartement 1, Sainte-Foy, Ville de Québec, (Québec) G1W 4J1, a été dressé par le notaire soussigné, le 16 décembre 2004, sous le numéro de minute 16755. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés de 9 h à 17 h en l'étude du notaire soussigné sise au 484, avenue de l'Hotel-de-Ville, à Chandler (Québec).

Ronald Roussy, notaire



## AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1-6. L'ENSEMBLE DU CANADA. COMMUNICATIONS ALLIANCE ATLANTIS INC., au nom de Showcase Television Inc., History Television Inc., Jasper Broadcasting Inc. et The Independent Film Channel Canada Incorporated demande l'autorisation de modifier les licences de radiodiffusion de Showcase Diva, Showcase Television, History Television, BBC Canada, IFC - Independent Film Channel et Showcase Action, en vue d'implanter un programme initialement lié aux dramatiques canadiennes télévisées de langue anglaise. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DES DEMANDES : 121, rue Bloor, Pièce 200, Toronto (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218, par courriel au : [procedure@crtc.gc.ca](mailto:procedure@crtc.gc.ca), ou en utilisant le lien du « Formulaire d'intervention/observations » trouvé sur le site web du CRTC. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 21 janvier 2005 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2004-97.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



## AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1. DIVERSES MUNICIPALITÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC ET ROCKLAND (Ont.). VIDÉOTRON LTÉE, CF CÂBLE TV INC. ET VIDÉOTRON (RÉGIONAL) LTÉE demandent l'autorisation de modifier les licences d'entreprises de distribution par câble en distribuant les signaux de deux stations canadiennes éloignées, CFTO-DT (CTV Toronto) et CIII-DT-41 (Global Toronto), exclusivement dans le cadre de son service numérique et en haute définition (HD), jusqu'à ce que des réseaux similaires de Montréal commencent à distribuer en haute définition. EXAMEN DE LA DEMANDE: veuillez consulter l'avis public. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou en accédant au formulaire d'interventions/observations à la section « Instances publiques » du site web du Conseil à <http://www.crtc.gc.ca> d'audience publique. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 24 janvier 2005 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2004-98.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

## AUTOMOBILE

# Les constructeurs américains ont de quoi se faire du souci

CLAIRE GALLEN  
Agence France-Presse

■ DETROIT — Les années à venir s'annoncent rudes pour les constructeurs automobiles américains, pris en étau entre une épuisante course aux rabais et une hausse des coûts qui réduisent leurs profits.

Les incitations à l'achat — rabais farineux ou financement à 0% — sont devenues « une chose de la vie » pour les vendeurs d'automobiles, a reconnu hier en marge du Salon automobile de Detroit le numéro deux de Ford, Jim Padilla.

Au début, cette politique, généralisée par General Motors pour soutenir la demande au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, a porté ses fruits.

Mais il semble que le système se soit grippé et qu'il ne permette plus aux « Trois Grands » de Detroit (GM, Ford et Chrysler) de garder leurs clients.

« Ils ont plus que doublé les dépenses pour les incitations à l'achat au cours des cinq dernières années. Dans le même temps, leur part de marché a perdu huit points », souligne Joe Barker de l'agence CSM.

Selon la société Edmunds.com, le rabais moyen consenti sur un véhicule neuf était de 5970 dollars en octobre, soit 481 dollars de plus qu'un an plus tôt.

Il est évident que « de telles offres ne sont pas viables et pas saines pour le secteur », estime Efraïm Levy, analyste de Standard and Poor's.

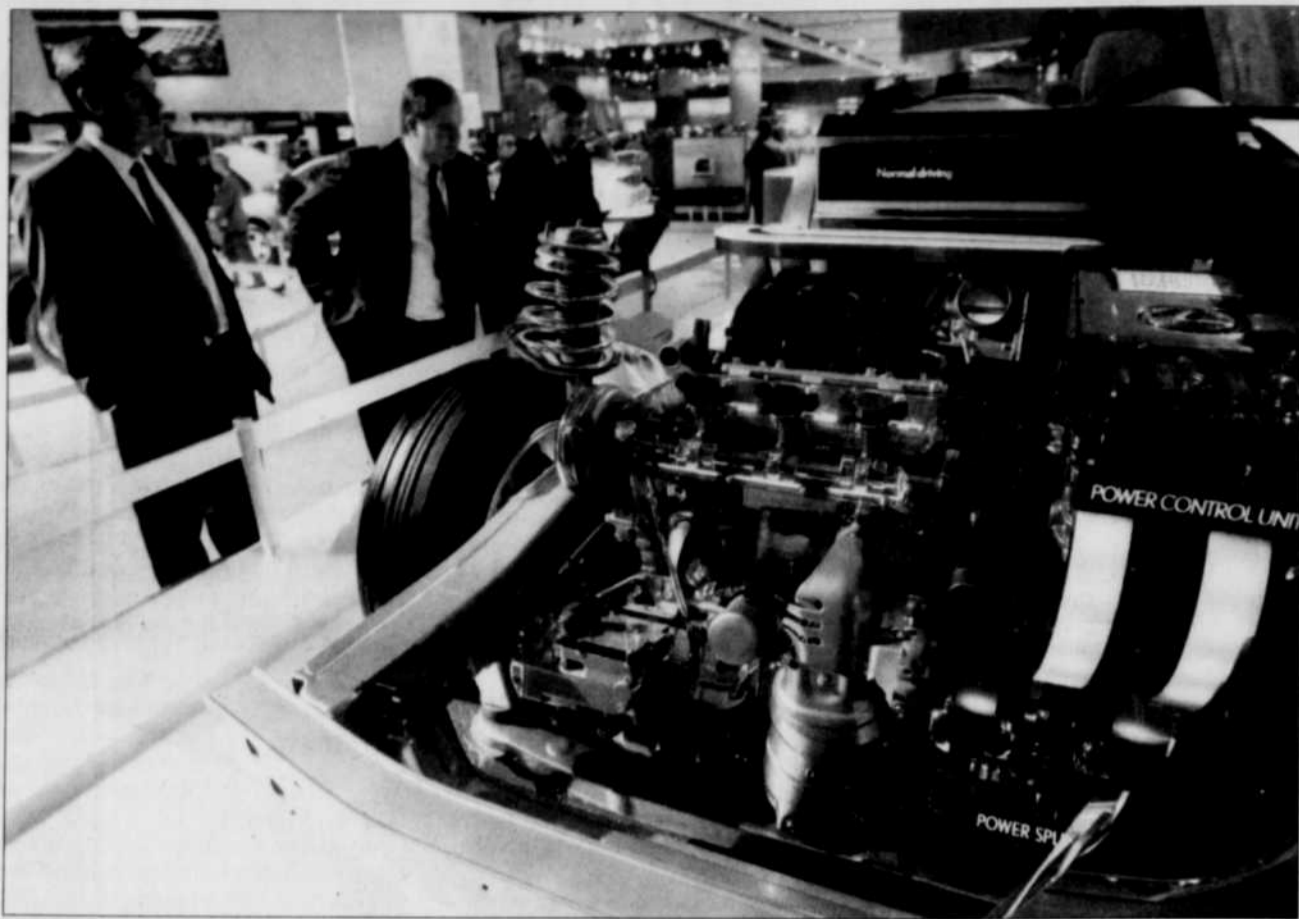
Les constructeurs cherchent donc à mettre la pédale douce.

« Il y aura encore des opérations promotionnelles cette année, mais les nouveaux produits en ont moins besoin. Certains n'en ont pas », a souligné Gary Cowgern, le président de GM pour l'Amérique du Nord lors du Salon de Detroit.

Ce discours volontariste aura sans doute du mal à convaincre les consommateurs, qui ont pris de mauvaises habitudes. « Cela fait tellement longtemps qu'ils voient des rabais que cela ne les pousse plus à acheter », estime Gina Martin de Wachovia.

À cela s'ajoute la réduction attendue de la demande alors que la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis va rendre les crédits plus chers.

Pour les constructeurs, cela pose un problème délicat: comment se sortir de cette course aux rabais qui a



Le cœur d'une Lexus 400 au Salon de l'auto de Detroit.

laminé les marges et leur image de marque?

En effet « non seulement les incitations n'ont pas permis de gagner des parts de marché, mais en plus elles diminuent la crédibilité de la marque, la valeur résiduelle de la voiture, affaiblissent l'image et font baisser les profits », avertit M. Barker.

Le problème est d'autant plus compliqué qu'il se greffe sur un contexte de hausse généralisée des coûts.

Coûts des matières premières tout d'abord, notamment de l'acier qui a vu son prix bondir de 430 à 696 dollars la tonne en un an. C'est autant de plus à la charge des entreprises ou de leurs

sous-traitants car « compte tenu de la concurrence féroce aux États-Unis, les constructeurs automobiles n'ont pas pu répercuter ces coûts sur les consommateurs », souligne M. Levy.

« C'est vraiment un problème. Les prix du pétrole, de l'acier et de toutes les ramifications qui pèsent sur l'économie augmentent. Nous allons avoir des difficultés et je ne suis pas capable de dire ce que nous pourrions faire », a déclaré hier le vice-président du conseil d'administration de Ford, Nick Scheele.

Il faut aussi compter avec le coût croissant de l'assurance santé et vieillissement, et celui de l'adaptation aux nou-

velles réglementations qui pourrait renchérir de 800 dollars le prix de fabrication d'une voiture d'ici trois ans, selon Deutsche Bank.

« 2005 va être une rude année pour les coûts », avertissent les analystes de la banque.

Pour les constructeurs, cela risque de se traduire par une baisse draconienne des profits « à moins qu'ils redoublent d'efforts pour réduire les coûts », estime David Littmann de la Comerica Bank.

« Ils vont devoir réduire la taille de leurs usines et de leurs effectifs et trouver des produits à la fois meilleurs et plus séduisants », ajoute l'analyste.

## Occupation record en décembre chez Air Canada

MONTRÉAL (PC) — Air Canada a annoncé hier qu'elle avait enregistré un coefficient d'occupation record de 75,2% au mois de décembre dernier sur l'ensemble de son réseau.

Il s'agit d'un « record sans précédent pour ce mois de l'année », a indiqué, dans un communiqué, le transporteur aérien qui s'est libéré de la protection de la loi sur les faillites en octobre.

En décembre 2003, le coefficient d'occupation avait été de 72%.

Pour l'ensemble de 2004, le coefficient d'occupation d'Air Canada a été de 77,5%, en hausse par rapport à 73,8% en 2003.

Le coefficient d'occupation représente la proportion des sièges vendus par le transporteur durant une période donnée, par rapport au nombre total des sièges compris dans ses appareils.

Air Canada a précisé qu'elle avait enregistré une hausse de 1% de ses « passagers-milles payants » — soit le trafic de passagers — en décembre, par rapport à la période correspondante de 2003. Pour l'ensemble de l'année 2004, la hausse a été de 9,9% par rapport à 2003.

Pour ce qui est de la capacité du transporteur, elle a baissé de 3,3% en décembre.

## Contrat de 40 M\$ entre Dell et Bombardier Produits récréatifs

VALCOURT (PC) — Le producteur d'ordinateurs personnels Dell a conclu une entente de 40 millions \$ avec Bombardier Produits récréatifs, a annoncé hier le producteur de motoneiges et d'embarcations marines basé à Valcourt.

Dell fournira à Bombardier Produits récréatifs des ordinateurs, des postes de travail, des imprimantes et des services technologiques.

La première phase de ce contrat d'une durée de sept ans a déjà été entreprise au Canada, aux États-Unis et dans certains pays d'Europe, a précisé Dell, un des plus importants producteurs de micro-ordinateurs au monde.

Bombardier Produits récréatifs (BPR) compte quelque 7500 employés et conçoit, produit et vend des motoneiges, des embarcations et des véhicules tout-terrain. Autrefois une division de Bombardier Inc., BPR est maintenant une entreprise privée détenue par la famille Bombardier (35%), l'américaine Bain Capital (50%) et la Caisse de dépôt et placement (15%).

POURQUOI TRAVAILLER POUR UN AUTRE ?

Vous voulez être votre propre patron? Tapez [www.acquisition.biz](http://www.acquisition.biz): le nouveau service Internet voué à la recherche d'entreprises et de franchises. Simple, sûr et confidentiel, il est gratuit pour les acheteurs. Entrez vos critères de recherche et vous serez avisé par courriel aussitôt qu'un vendeur éventuel se manifeste. Vous pouvez aussi y repérer agents, courtiers et autres ressources professionnelles. Chez Acquisition.biz, l'occasion fait le patron.

**Acqui<sup>z</sup>ition.biz**

Pour acheter ou vendre une entreprise: 1 866 499-0334

[www.acquisition.biz](http://www.acquisition.biz)